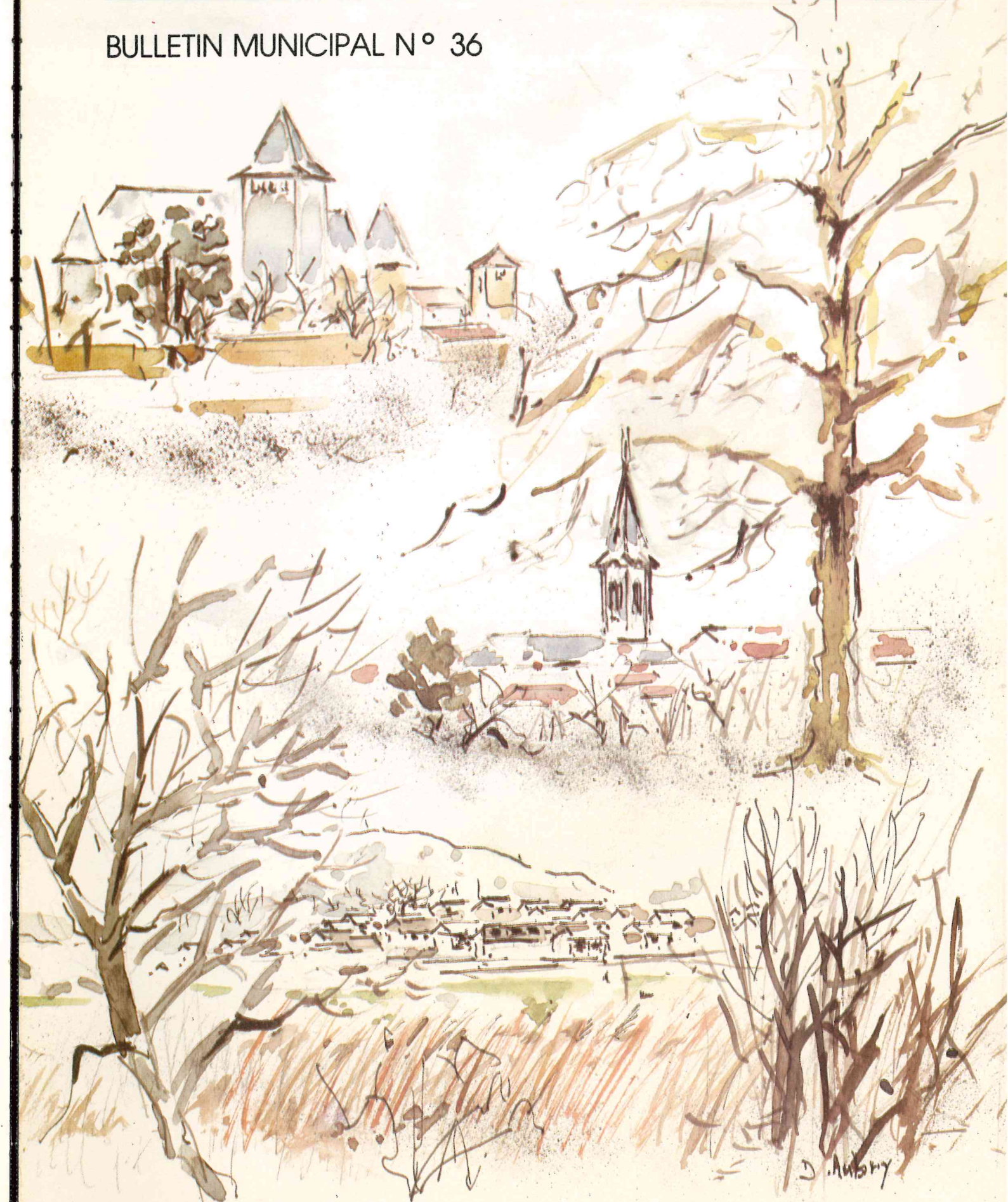


FLEVILLE-devant-NANCY

BULLETIN MUNICIPAL N° 36



Janvier 1986

SOMMAIRE

Editorial du Maire	2
Administration Municipale	3
Etat Civil Année 1985	4
Renseignements utiles	6
Informations	8
Echos des Conseils Municipaux	10 à 15
Echos de la Cité	16 à 18
Les travaux dans la Commune	20
L'Urbanisme	22 - 23
L'Environnement - Les Maisons Fleuries	24 - 25
Les Ecoles	26
Comité de Parents P.E.E.P.	27
Comité de Parents F.C.P.E.	28 - 29
Le 3ème Age à Fléville	30
Fléville Loisirs	32 à 35
La Manonchante	36
L'Association Familiale	38 à 40
Le Tennis Club	42
Chronique	43 - 44



LE MAIRE LE CONSEIL MUNICIPAL LES COMMERCANTS ET ARTISANS LES ENTREPRENEURS ET INDUSTRIELS

**vous présentent
leurs meilleurs vœux
pour la nouvelle année**

Notre couverture : FLEVILLE en hiver
par D. AUBRY

Rédaction - Diffusion
Commission
des Relations Publiques
Dépôt légal n° 215

D.A.N. Reprographie



Janine THOMASSIN n'est plus

Notre collègue du Conseil Municipal, Madame Janine THOMASSIN, nous a quitté le Samedi 30 Novembre dernier, au début de l'hiver, au lendemain d'un Conseil Municipal où, empêchée pour cause de maladie, nous avions longuement parlé d'elle.

Nous la savions gravement malade, mais jamais nous n'aurions imaginé une fin aussi rapide, tant elle mettait de volonté et d'opiniâtreté pour réaliser ses objectifs.

En 1957, âgée de 25 ans, Madame THOMASSIN arrivait pour la première fois dans notre commune où, elle ne devait rester que quelques années et repartir sous d'autres cieux par nécessité de services professionnels.

Quelques années plus tard, les vicissitudes de l'existence aidant, elle décidait en 1971 de devenir une Flévilloise de coeur à part entière en s'installant définitivement dans cette commune qui fleurait bon "sa lorraine" puisque née Blâmontaise.

Elle fit donc construire à l'angle de la rue Léon Ducret et du Chemin des Canards, une maison qu'elle dénomma "Le Masourier".

Très vite, Madame THOMASSIN s'était intéressée à la vie de la commune. Elle siégeait au Conseil Municipal depuis les élections de 1977 et avait créé et réalisé le bulletin municipal pendant les six années du mandat 77/83. Elle siégeait également dans les commissions des relations publiques, du personnel communal et des listes électorales.

Depuis les dernières élections de 83, elle avait pris une part très active aux travaux des commissions municipales de l'environnement, des fêtes et animation, du personnel communal et des listes électorales.

Par ailleurs, Madame THOMASSIN représentait la commune au Syndicat Intercommunal Scolaire du 1er Cycle de NANCY depuis 1977 et avait été élue en 1983 membre du Bureau, puis Vice-Présidente de cet établissement public qui gère les 21 collèges de l'agglomération.

De plus, elle représentait la commune à la Commission de l'Enseignement du District de l'Agglomération Nancéenne.

A côté de ses engagements municipaux, Madame THOMASSIN s'était beaucoup donnée dans son travail professionnel à la Faculté des SCIENCES de l'Université de NANCY I. Elle était connue de tous les personnels et de tous les étudiants de la Faculté des Sciences où elle se dévouait sans compter. On lui doit notamment d'avoir mis sur place les visites médicales pour le personnel des laboratoires soumis à risques ainsi que les journées du sang et les vaccinations pour les agents de l'établissement.

Très active, Madame THOMASSIN oeuvrait dans plusieurs organismes en particulier le Comité d'Hygiène de l'Université de NANCY I où elle a été à l'origine de plusieurs initiatives. Avec beaucoup de courage, elle a tenu à assumer ses fonctions avec la même efficacité, jusqu'à la limite du possible.

Parallèlement, elle s'était engagée dans d'autres activités. En particulier, elle animait au niveau local l'Amicale des Donneurs de Sang. De même, elle avait beaucoup œuvré avec la Société Crématoriste pour l'implantation d'un crématorium dans l'agglomération et de jardins du souvenir dans de nombreux cimetières, notamment celui de FLEVILLE. Elle était également Vice-Présidente de cette association.

A tous ceux qui l'ont connue, tant dans la commune que dans toute l'agglomération, elle laissera le souvenir d'une personne dont la compétence, le dévouement et la gentillesse ont été exemplaires.



EDITORIAL DU MAIRE

Décembre, le mois des bilans. 1985 aura été une année positive, je le pense.

Mais avant tout, l'année 1985 aura été marquée par la disparition brutale d'une de nos conseillères : Madame THOMASSIN partie à la suite d'une longue et douloureuse maladie ; et en rédigeant ces quelques lignes, ma pensée va vers elle car elle fut en quelque sorte l'instigatrice de ce bulletin trimestriel, pendant son premier mandat, glanant par ci par là les articles et les gravures des couvertures que vous aviez connues à l'époque. Avec César MENTI, ce sont deux personnes actives de notre Conseil qui nous manquent.

Mais le bilan s'alourdit encore lorsque nous associons l'hécatombe de victimes du CD 71 et il est grand temps que le programme soit classé priorité N° 1 auprès du Conseil Général ; le vote du budget primitif 86 de ce Conseil nous dira si nos espoirs ne seront pas déçus dans ce domaine.

Bilan positif par contre, dans le scolaire avec l'ouverture tant attendue de nouvelles salles de classe.

Nous formulons des vœux pour que les finances communales nous permettent de terminer rapidement la suite de ce programme.

Les trottoirs, le presbytère, les espaces verts, les écoles n'ont pas été oubliés grâce à l'effort dû en grande partie au personnel technique. Qu'il en soit ici félicité.

Changement important aussi en ce qui concerne le personnel administratif avec le départ de Monsieur JEAN, après cinq années passées parmi nous. Il a été remplacé par Mademoiselle MARIOTTE.

Autre départ, celui de Mademoiselle GEORGEL qui était spécialement affectée aux tâches administratives et à la frappe du courrier. Son remplacement est en cours.

Sur le plan social, nous avons été amenés à embaucher trois TUC : un dans le service administratif, deux au service technique ; rôles ingrats, mais qui contribuent à donner un léger plus aux travaux.

Quant aux prévisions 1986, que seront-elles ?

A l'heure où je rédige ces quelques lignes, nous ne sommes pas en mesure de concrétiser financièrement les recettes escomptées ; souhaitons seulement qu'elles soient plus importantes que pour l'année 1985 (elles n'étaient que de 3,5 % en augmentation) et que des sommes plus importantes puissent être dégagées pour le budget d'investissement.

Que ces quelques lignes bien sévères ne m'empêchent pas de vous présenter mes meilleurs vœux à tous.

Jean LE BRASSEUR

ADMINISTRATION MUNICIPALE

M. Jean LE BRASSEUR, Maire : 21, rue Berlioz (tél. 83.56.00.29)
 M. Jean-Marie GIRARD, Premier Adjoint : 2, rue du Breuil (tél. 83.54.61.39)
 M. Jean-Paul HENQUEL, Deuxième Adjoint : 1, rue du Château (tél. 83.54.65.18)
 M. Alain BOULANGER, Troisième Adjoint : 22, rue des Tilleuls (tél. 83.54.89.01)
 M. Michel MACAISNE, 12, rue du Paquis (tél. 83.54.93.83)
 M. Jean-François PARNALLAND, 21, rue du Paquis (tél. 83.54.69.33)
 M. Serge MARTIN : 45, rue Flaubert (tél. 83.56.79.46)
 M. Jean-Claude GURY : 33, rue Flaubert (tél. 83.55.54.05)
 Mme Josette KOKOT : 8, rue Léon Ducret (tél. 83.54.73.74)
 Mme Chantal COLLIN : 24 rue Baudelaire (tél. 83.51.38.03)
 M. Jacques LESOURD : 16, rue des Tilleuls (tél. 83.54.62.48)
 Mme Mathilde DERRIERE : 20, rue du Breuil (tél. 83.54.89.32)
 M. Alain TALLEMENT : 12, rue Manet (tél. 83.51.16.83)
 M. Claude BOURY : 7, rue Renoir (tél. 83.55.13.06)
 M. Thierry de LAMBEL : Château de Fléville (tél. 83.54.64.71)
 M. Henri CASSIN : 3, Rue Renoir (tél. 83.55.10.02)
 M. François SIDEL : 11, rue Corot (tél. 83.56.07.06)

MAIRIE

Heures d'ouverture de la Mairie (tél. 83.54.65.00)

Tous les jours (sauf le samedi) de 9h à 12h et de 15h à 18h

Permanence du Maire et des Adjoints : sur rendez-vous en téléphonant au secrétariat de la Mairie ou à leur domicile.

Permanence du Bureau d'Aide Sociale :

1er Mercredi de chaque mois en Mairie de 17 à 18 h

ou sur rendez-vous en téléphonant à la Mairie

Secrétaire Général : Mademoiselle Geneviève MARIOTTE

Personnel Administratif : Madame Catherine BOULANGER
 Madame Marie-Thérèse VEGRO

Personnel Technique : Monsieur André LACAILLE - Monsieur Patrick MARCHAL
 Monsieur Bernard ROUSSEAU

Agents Spécialisés des Ecoles Maternelles : Madame Nicole COCHARD
 Madame Michèle MATHIEU - Madame Françoise PARISSE

Agents de Service : Madame Irène ROEHN - Madame Séraphine SARRITZU